



A la découverte d'un rucher de l'état

Rejoignez l'équipe de gestion des ruchers du MDAR pour une visite des colonies d'abeilles mellifères et des démonstrations pratiques des techniques de gestion des colonies. Vous apprendrez les dernières informations sur la meilleure façon de préserver la santé des abeilles mellifères dans le Commonwealth. Les thèmes éducatifs portent sur l'apiculture et les techniques de gestion régionale. Les animations ont lieu en personne et sont gratuits et ouverts au public, sans inscription préalable.

Rendez-vous sur :

mass.gov/service-details/state-apiaries

pour les dates, les horaires et les lieux.



Soyez connectés !

Rendez-vous sur
mass.gov/apiary-program-honey-bees

- Demander une inspection
- Inscrire vos ruches
- Calendrier des animations et liens
- Avis d'expédition
- Lois et règlements relatifs aux ruchers
- Abonnement à notre liste de diffusion (électronique) et bien plus encore ...



Contactez-nous :

Messagerie : 508-281-6784

Email : bees@mass.gov

Adresse postale :

138 Memorial Drive, Suite 42
West Springfield, MA 01089



Programme Apicole



La mission du Programme Apicole du MDAR est de promouvoir et de soutenir l'apiculture et la santé des abeilles dans le Commonwealth en apportant un soutien aux apiculteurs, aux applicateurs de pesticides, aux agriculteurs, aux éducateurs, aux étudiants, aux municipalités et au public.



Le Programme Apicole joue à la fois le rôle d'autorité réglementaire pour l'application des lois et des règlements relatifs aux abeilles mellifères et à l'apiculture dans le Commonwealth et celui de service d'éducation et de sensibilisation. Le Programme Apicole est responsable de l'exécution des tâches suivantes :

- Inspecter, prélever des échantillons et contrôler la présence de ravageurs, d'agents pathogènes, de parasites et d'espèces envahissantes nuisibles aux abeilles mellifères
- Prévenir l'établissement de nouveaux ravageurs, agents pathogènes, parasites et espèces envahissantes nuisibles aux abeilles mellifères
- Enquêter sur les cas de problèmes sanitaires ou de mort de la colonie
- Délivrer des certificats sanitaires, le cas échéant, pour les mouvements interétatiques de colonies d'abeilles mellifères
- Fournir une assistance technique, une formation continue et une sensibilisation aux parties prenantes
- Communiquer avec les parties prenantes locales, régionales, nationales et internationales, en mettant l'accent sur les associations et organisations apicoles
- Mener des enquêtes sanitaires annuelles à l'échelle de l'état sur l'apiculture et la santé des abeilles mellifères
- Gérer les ruchers de l'état
- Surveiller les ruchers d'abeilles mellifères pendant les opérations de démoustication aérienne de l'état, le cas échéant
- Participer à l'enquête nationale sur les abeilles mellifères menée par le Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes du Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA-APHIS) ou faciliter la participation de l'état par le biais d'une collaboration universitaire



Pour plus de renseignements, consultez le site web du Programme Apicole du MDAR :

mass.gov/apiary-program-honey-bees

